



Département du Vaucluse

Commune de **BOLLENE**

Plan Local d'Urbanisme

MODIFICATION N°2

Echelle : 1 / 10000 ème

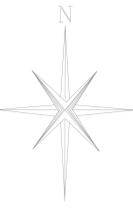
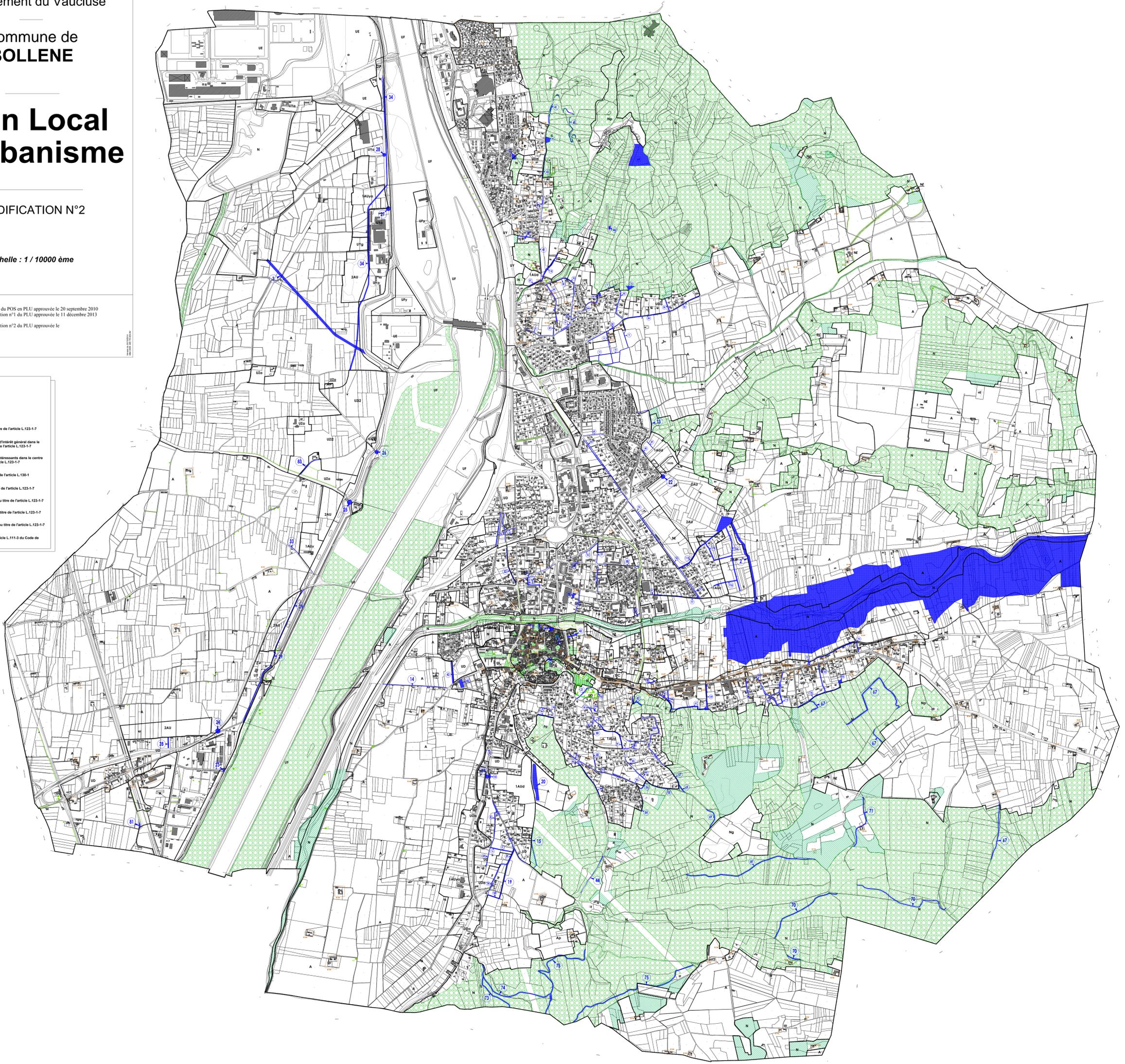
Modification n°2 du PLU
- planche globale -



CITADIA
45, rue Gimelli
83000 Toulon
TEL : 04 94 38 97 38 - Fax : 04 94 38 97 19
citadia@citadia.com

Révision du POS en PLU approuvée le 20 septembre 2010
Modification n°1 du PLU approuvée le 11 décembre 2013
Modification n°2 du PLU approuvée le

- PRESCRIPTION DE ZONAGE**
- Limite de zone
 - UA Dénominée la zone
 - 21 Emplacements réservés
 - Espaces naturels identifiés au titre de l'article L.123-1-7 du Code de l'urbanisme
 - Jardins et espaces verts publics d'intérêt général dans le centre ancien identifiés au titre de l'article L.123-1-7 du Code de l'urbanisme
 - Jardins et espaces verts privés intéressants dans le centre ancien identifiés au titre de l'article L.123-1-7 du Code de l'urbanisme
 - Espaces Boisés Classés au titre de l'article L.130-1 du Code de l'urbanisme
 - Patrimoine bâti identifiés au titre de l'article L.123-1-7 du Code de l'urbanisme
 - Arbres remarquables identifiés au titre de l'article L.123-1-7 du Code de l'urbanisme
 - Arbres intéressants identifiés au titre de l'article L.123-1-7 du Code de l'urbanisme
 - Alignements d'arbres identifiés au titre de l'article L.123-1-7 du Code de l'urbanisme
 - Ruines identifiés au titre de l'article L.111-3 du Code de l'urbanisme



Echelle : 1/10000 ème